Circular Economy Hazards: Re-use, Re-purposed Materials and Unknowns Fatality File – French



Le ministère américain du Travail sanctionne un fabricant de produits chimiques du Massachusetts pour des infractions liées aux poussières combustibles et aux procédés chimiques à la suite d'une explosion mortelle

Ce qui s'Est Passé

Le 4 mai 2023, un travailleur de PolyCarbon Industries Inc./SEQENS SAS – une usine de fabrication de produits pharmaceutiques et chimiques située à Newburyport, au Massachusetts – a été mortellement blessé lorsqu'un récipient sous pression a explosé pendant la production et le séchage d'un produit chimique appelé Dekon 139. L'explosion s'est produite parce que les risques d'inflammabilité des matières utilisées dans le procédé de production n'avaient jamais été déterminés – ce qui signifie que les travailleurs manipulaient une substance dont le profil de risque complet était inconnu de l'employeur et n'était pas pris en compte dans les procédures de sécurité de l'usine.

Ce qui a Mal Tourné

Les enquêteurs de l'OSHA ont constaté que PolyCarbon/SEQENS avait omis de déterminer les risques de combustibilité des matières utilisées dans le procédé de fabrication du Dekon 139, n'avait pas établi de limites de température sécuritaires pour prévenir la décomposition, n'avait pas mis à jour la fiche de données de sécurité du produit et n'avait pas donné suite aux conclusions d'un audit de conformité réalisé seulement six mois avant l'accident mortel. L'entreprise disposait des renseignements nécessaires pour identifier le danger – et n'a pas agi en conséquence. L'OSHA a infligé à l'entreprise 11 contraventions, dont huit graves et deux récidives, et a proposé des amendes totalisant 298 254 $.

Conclusion

« Les exigences de la norme de gestion de la sécurité des procédés de l’OSHA sont rigoureuses et exhaustives, car le non-respect total de celles-ci peut avoir des conséquences graves, voire catastrophiques, pour les employés; dans ce cas-ci, cela a coûté la vie à un travailleur », a déclaré Sarah Carle, directrice régionale de l’OSHA. Un produit chimique dont les dangers n’ont pas été entièrement caractérisés constitue un danger non maîtrisé – qu’il s’agisse d’une nouvelle substance, d’un matériau réutilisé ou d’un produit en cours de fabrication. Savoir comment un matériau peut se comporter dans toutes les conditions prévisibles n’est pas facultatif. C’est le fondement de toute mesure de contrôle visant à protéger la vie des travailleurs.

Source : Dol.gov